

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY
TABLE DES MATIÈRES
PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 15 FÉVRIER 2021

21-014 Renouvellement de contrat : Civilia : Entente annuelle pour la production du flux de données GTFSS-RT	2
21-015 Octroi de contrat : Civilia : Entente annuelle pour les SMS	2
21-016 Ratification de contrat : Frais supplémentaire construction CR – projet Monseigneur-Dufour	2
21-017 Ratification : MAGE-UQAC	3
21-018 Octroi de contrat : Honeywell - Sondes de détection de monoxyde de carbone	3
21-019 Transport adapté : Contrat Interbus 2020 - heures garanties	4
21-020 Transport adapté : Renouvellement de contrat Interbus 2021	4
21-021 Ratification de contrat – Contrat désinfection autobus	4
21-022 Embauche : préposé (e) au service	5
21-023 Suivi mandat vérificatrice générale	5
21-024 Électrification des transports : Suivi	5
21-025 Comité de travail - Tarification sociale : Suivi	6
21-026 Correspondance	6
21-027 Approbation de compte	6
21-028 Revue de presse et éléments promotionnels	6
21-029 Date et lieu de la prochaine séance	6
AFFAIRES DIVERSES	6
21-030 Banque d'heure services professionnels – Plan de transport	6
21-031 Compte à recevoir	7
21-032 Suivi Association du transport urbain du Québec	7

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil d'administration de la Société de transport du Saguenay, tenue par visioconférence, le 15 février 2021 à 13 h 30, sous la présidence de M. Marc Pettersen.

Sont présents : Mesdames Brigitte Bergeron, Martine Lafond et Lina Tremblay ainsi que Messieurs Jean-Marc Crevier, Martin Harvey, Marc Pettersen et Michel Tremblay.

Assistent également :

Monsieur Jean-Luc Roberge, directeur général et mesdames Nadia Tremblay, directrice des finances et des ressources matérielles et trésorière ainsi qu'Eve-Marie Lévesque, conseillère en communication et secrétaire générale.

M. Pettersen souhaite la bienvenue à tous.

Il est proposé par M. Martin Harvey

Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit accepté avec les modifications suivantes, soit le retrait des points 15. Offre de service printemps 2021 et 16. Information réseau et de l'ajout, dans Affaires diverses, des points : Banque d'heures service professionnel – Plan de transport, Compte à recevoir et Suivi Association du transport urbain du Québec.

Il est proposé par M. Martin Harvey

Appuyé par M. Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021, soit et est adopté dans leur forme et teneur.

Il est proposé par M. Martin Harvey

Appuyé par Mme Brigitte Bergeron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} février 2021, soit et est adopté dans leur forme et teneur.

Il est proposé par M. Michel Tremblay

Appuyé par Mme Lina Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 février 2021, soit et est adopté dans leur forme et teneur.

21-014 Renouvellement de contrat : Civilia : Entente annuelle pour la production du flux de données GTFS-RT

CONSIDÉRANT QUE la STS a mandaté CIVILIA pour la production de son flux de données GTFS-RT dans le but d'optimiser son réseau (19-168);

CONSIDÉRANT QUE ce mandat vient à échéance.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Lina Tremblay

Appuyé par Mme Martine Lafond

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE RENOUVELLER l'entente pour la production de flux de données GTFS-RT pour une période de 12 mois à partir du 1^{er} février 2021 à l'entreprise CIVILIA, pour un montant de 12 000 \$ plus taxes.

21-015 Octroi de contrat : Civilia : Entente annuelle pour les SMS

CONSIDÉRANT QUE la STS a mis en place un service de messagerie SMS à l'été 2019;

CONSIDÉRANT que la mise en opération de ce service nécessite la gestion de données;

CONSIDÉRANT que la gestion des données inclus dans les frais de contrat pour la première année d'opération vient à échéance.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Martin Harvey

Appuyé par Mme Lina Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'OCTROYER à CIVILIA le contrat pour une entente de service SMS pour une période de 12 mois à partir du 1^{er} février 2021, pour un montant de 6 000 \$ plus taxes.

21-016 Ratification de contrat : Frais supplémentaire construction CR – projet Monseigneur-Dufour

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour l'implantation d'un abribus avec le prolongement d'un trottoir dans le secteur de La Baie;

CONSIDÉRANT que le contrat a été octroyé à Construction CR au montant de 63 236,25\$ taxes incluses (20-110);

CONSIDÉRANT que le projet a engendré des frais supplémentaires de 1922,87 \$ avant taxes.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Martin Harvey
Appuyé par Mme Martine Lafond

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER le paiement des frais supplémentaires de 1922,87 \$ à Construction CR pour l'implantation d'un abribus avec le prolongement d'un trottoir dans le secteur de La Baie.

21-017 Ratification : MAGE-UQAC

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay est propriétaire du Pavillon d'écomobilité situé à l'Université du Québec à Chicoutimi;

CONSIDÉRANT qu'un dégât d'eau est survenu le 27 mars 2020 endommageant des équipements de cuisine, soit lave-vaisselle, grill à panini et four à cuisson rapide de la marque Merry Chef, appartenant au Mouvement des associations générales étudiantes de l'Université du Québec à Chicoutimi (MAGE-UQAC) qui opère l'Escale;

CONSIDÉRANT qu'un rapport d'analyse produit par Marketing TOQUES évoque que le four à cuisson rapide de marque Merry Chef doit être remplacé et non réparé, et ce, selon les règles d'hygiène du MAPAQ.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Brigitte Bergeron
Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la STS verse la somme de 13 203 \$ sans taxe pour la réparation et/ou l'achat des équipements de cuisine suivants : lave-vaisselle, grill à panini et four à cuisson rapide de la marque Merry Chef.

21-018 Octroi de contrat : Honeywell - Sondes de détection de monoxyde de carbone

CONSIDÉRANT un rapport de la Commission des normes de l'équité et de la santé au travail (CNESST) émis le 2 novembre 2020 qui recommande l'ajout de cinq sondes de détection de monoxyde de carbone, soit quatre dans la remise et une dans l'atelier mécanique.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Martin Harvey
Appuyé par Mme Martine Lafond

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'OCTROYER le contrat d'installation de cinq sondes de détection de monoxyde de carbone dans la remise des autobus et dans l'atelier mécanique de la Société de transport du Saguenay pour un montant de 14 420,98 avant taxes, et ce, afin de se conformer aux normes de la CNESST.

21-019 Transport adapté : Contrat Interbus 2020 - heures garanties

CONSIDÉRANT le contrat de service entre la Société de transport du Saguenay et Interbus pour l'année 2020.

CONSIDÉRANT la pandémie qui sévit depuis mars 2020;

CONSIDÉRANT la baisse des demandes en transport adapté depuis le début de la pandémie, principalement au début de celle-ci au printemps et à l'été 2020;

CONSIDÉRANT les discussions tenues entre la STS et Interbus.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Michel Tremblay

Appuyé par Mme Martine Lafond

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la STS autorise le paiement, de la compensation des heures garanties au contrat que la STS n'a pas pu honorer en 2020 en raison de la baisse des demandes liées à la pandémie, à la compagnie Interbus

21-020 Transport adapté : Renouvellement de contrat Interbus 2021

CONSIDÉRANT que le contrat entre la Société de transport du Saguenay et Interbus pour le transport adapté pour l'année 2020 est terminé;

CONSIDÉRANT les discussions tenues entre les deux parties;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Martine Lafond

Appuyé par Mme Brigitte Lafond

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE RENOUVELER le contrat pour le transport adapté pour 2021 entre la Société de transport du Saguenay et Interbus pour l'année 2021.

21-021 Ratification de contrat – Contrat désinfection autobus

CONSIDÉRANT la pandémie qui sévit depuis le printemps 2020;

CONSIDÉRANT que la STS dans ces circonstances a le pouvoir d'agir et d'octroyer certains mandats dans le cas de mesures d'urgence;

CONSIDÉRANT qu'en raison de la pandémie, la Société de transport du Saguenay doit procéder à la désinfection quotidienne de sa flotte d'autobus;

CONSIDÉRANT que pour réaliser ladite désinfection, la STS a octroyé un contrat à l'entreprise Tandem en juillet 2020;

CONSIDÉRANT que Tandem assure la désinfection de la flotte d'autobus depuis ce temps;

CONSIDÉRANT que la STS est en processus pour l'embauche de préposés au service pour assurer la désinfection de sa flotte d'autobus à l'interne;

CONSIDÉRANT que la STS doit poursuivre la désinfection de sa flotte d'autobus jusqu'à l'embauche de préposés au service au sein de son organisation;

CONSIDÉRANT que Tandem est disposé à continuer d'offrir ses services jusqu'à l'embauche des préposés au services.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Lina Tremblay
Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE RATIFIER le contrat octroyé à Tandem en juillet 2020 dans le cadre des mesures d'urgence.

DE MAINTENIR les services de Tandem jusqu'à l'embauche de préposés au service responsable de la désinfection de la flotte d'autobus.

21-022 Embauche : préposé (e) au service

CONSIDÉRANT que la STS veut désormais être autonome pour assurer la désinfection de sa flotte d'autobus;

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs à cet effet;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M Michel Tremblay
Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE lancer un processus d'embauche pour recruter un préposé au service au statut temporaire pour assurer la désinfection des autobus.

21-023 Suivi mandat vérificatrice générale

Le directeur général informe les administrateur qu'une première discussion s'est tenue la semaine dernière avec Mme Sylvie Jean, vérificatrice générale pour la planification de la vérification au niveau du matériel roulant.

21-024 Électrification des transports : Suivi

Le directeur général informe les administrateurs de l'évolution du dossier. Il mentionne que dans les prochains mois, plusieurs décisions devront être prises à cet effet pour assurer la mise à jour de nos installations afin d'être en mesure de respecter les échéanciers du gouvernement.

21-025 Comité de travail - Tarification sociale : Suivi

Le directeur général informe les administrateurs qu'une première rencontre de travail est prévue le 24 février à 9 h.

21-026 Correspondance

De noter le dépôt de la correspondance en date du 10 février 2021.

21-027 Approbation de compte

Il est proposé M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par M. Martin Harvey

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le caisse-déboursés du mois de janvier 2020 soit, et il est par les présentes, approuvé et l'autorisation est donnée au directeur général de procéder au paiement de ces comptes.

21-028 Revue de presse et éléments promotionnels

La secrétaire générale invite les administrateurs à prendre connaissance des documents de presse concernant la STS et autres **événements** promotionnels parus récemment.

21-029 Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance du conseil d'administration de la STS se déroulera le 15 mars 2021 à 13 h 30 par vidéoconférence.

AFFAIRES DIVERSES

21-030 Banque d'heure services professionnels – Plan de transport

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay a obtenu une subvention pour la révision de son plan de transport;

CONSIDÉRANT que la STS a amorcé en 2017-2018 une révision dans certains secteurs et souhaite poursuivre la démarche en y incluant différents moyens possibles en matière mobilité entre autres le transport sur demande;

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs à cet effet.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Brigitte Bergeron
Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER une banque d'heures de services professionnels à Civilia pour la conception d'un plan de transport pour un montant maximal de 20 000 \$ avant taxes.

21-031 Compte à recevoir

CONSIDÉRANT que Cain Lamarre S.E.N.C.R.L./Avocats s'est retiré d'un dossier qu'il traitait avec la STS;
CONSIDÉRANT qu'il avait été convenu avec Cain Lamarre S.E.N.C.R.L./Avocats que la STS facture à ce dernier les heures nécessaires à la nouvelle firme pour l'appropriation du dossier en question;
CONSIDÉRANT que Cain Lamarre S.E.N.C.R.L./Avocats n'a pas procédé au paiement des honoraires détaillés dans la facture en date du 31 juillet 2018.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par M Martin Harvey

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ENVOYER un état de compte au montant de 61 133,84 plus taxes à Cain Lamarre S.E.N.C.R.L / Avocat pour des honoraires professionnels ainsi que la présente résolution.

21-032 Suivi Association du transport urbain du Québec

Monsieur Marc Pettersen informe les administrateurs sur les principaux sujets dont il a été question lors de conseil d'administration de l'Association du transport urbain du Québec.

Levée de l'assemblée à 14 h 53

Président

Secrétaire